



Création de marque

Par Elyr

Bonjour,

Je souhaite déposer une marque. J'ai vérifié sur les bases de données de l'INPI et de l'EUIPO, le nom est disponible. En effectuant une recherche sur Google, j'ai vu que c'est le nom d'un des personnages du jeu vidéo World of Warcraft. Est-ce que cela pourrait poser un problème (mes articles n'ont rien à voir avec des jeux vidéo) ?

Merci,
cordialement.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Allez plus loin que la consultation du site, le mieux pour vous est de prendre contact avec l'INPI

Par Elyr

Bonjour,

Je vous remercie pour votre conseil. J'ai parlé avec une personne qui travaille à l'INPI aujourd'hui.

Cordialement.

Par ESP

Tout va bien alors, je vous souhaite une bonne suite.